



Paris, le 3 août 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les sans-domicile et les personnes vivant avec moins de 660 euros par mois : Un portrait de la grande précarité en France

La grande précarité en France touche plus souvent les jeunes adultes, les personnes seules, les familles monoparentales et les immigrés. C'est ce dont témoignent deux études inédites publiées par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), dans son ouvrage « *Minima sociaux et prestations sociales, Ménages aux revenus modestes et redistribution, édition 2015* ». Dressant un profil des personnes les plus démunies, ces deux études interrogent la permanence de cette grande pauvreté en dépit du système de protection sociale.

En France métropolitaine, 2,3 millions de personnes sont dans une précarité extrême : elles vivent avec 660 euros maximum par mois (données 2012) et, pour la moitié d'entre elles, avec moins de 520 euros. Avec un revenu inférieur à 40 % du niveau de vie médian, bien en dessous du seuil de pauvreté monétaire (987 euros), elles représentent 3,7 % de la population. Leur part augmente progressivement depuis la crise de 2008-2009 et l'aggravation du chômage.

Cette grande pauvreté touche fortement les jeunes adultes de moins de 25 ans. Ils représentent un peu plus d'un quart des adultes pauvres au seuil de 40 % contre à peine 10 % des adultes en général. Lorsqu'ils ne sont pas étudiants, ils sont souvent sans travail et, ayant peu cotisé, sont peu couverts par l'assurance chômage. Par ailleurs, ils vivent majoritairement chez leurs parents et fréquemment dans des familles monoparentales ou nombreuses, très présentes dans le bas de l'échelle des niveaux de vie.

Plus globalement, la pauvreté extrême se rencontre particulièrement chez les personnes isolées et les familles monoparentales. Près de 29 % des plus pauvres sont seuls contre 20 % de l'ensemble de la population. Et un sur six vit dans une famille monoparentale, soit deux fois plus qu'en population générale.

Les prestations sociales représentent la moitié du niveau de vie des plus pauvres

Les immigrés sont également nettement surreprésentés parmi les plus pauvres : ils comptent pour 25 % d'entre eux, mais 10 % de toute la population. Cette surreprésentation traduit des difficultés d'insertion dans le marché du travail et un patrimoine moins conséquent.

Comment vivent ces personnes exposées à la grande précarité ? Ils subviennent à leurs besoins en partie grâce aux prestations sociales qui représentent la moitié de leur niveau de vie. D'ailleurs, sans le système de redistribution, l'extrême pauvreté serait plus étendue et affecterait 12 % de la population et non pas 3,7 %. Néanmoins, seuls 40 % des plus démunis vivent dans un ménage ayant perçu un revenu minimum garanti, en particulier le RSA. Les autres n'y ont pas recours ou ne sont pas éligibles.

Un accès aux droits et aux services sociaux très faible chez les sans-domicile

La question de l'accès aux droits et aux prestations se pose également avec acuité pour les sans-abri et les personnes hébergées en établissements. L'analyse des résultats de l'enquête Sans-Domicile, menée en 2012 par l'Insee et l'Ined, montrent les difficultés rencontrées par cette population pour bénéficier du système de protection sociale. Sur les 66 300 sans-domicile francophones, 40 % ne perçoivent aucune prestation.

Cette faible couverture s'explique, notamment, par le profil particulier de ces personnes. Leurs caractéristiques sociodémographiques ne répondent pas toujours aux critères d'éligibilité des prestations (âge, conditions de séjour, nombre d'enfants). Six sur dix sont étrangères et plus du tiers ont moins de 30 ans. Parmi les personnes potentiellement

éligibles, le RSA constitue la principale prestation perçue : deux cinquièmes en ont bénéficié. Néanmoins beaucoup d'entre eux ne l'ont pas demandé, car ils pensent ne pas y avoir droit.

Par ailleurs, les sans-domicile ne sollicitent que faiblement les services d'hébergements. Un tiers d'entre eux ont déposé une demande de recours au droit au logement opposable. Et seulement 15 % ont fait appel aux services intégrés d'accueil et d'orientation, créés en 2010 dans le cadre de la refondation de la politique d'hébergement et d'accès au logement. Près de 37 % ne connaissent pas ces services.

Autre service faiblement mobilisé : le 115. La majeure partie des sans-domicile n'avaient pas appelé depuis un mois, au moment de l'enquête, la plate-forme téléphonique d'urgence et d'accueil des personnes en grande difficulté, gratuite et ouverte jour et nuit. Ce non-recours peut s'expliquer par la saturation du dispositif et l'absence de places d'hébergement disponibles.

A propos des « Minima sociaux et prestations sociales, Ménages aux revenus modestes et redistribution – édition 2015 »

Les « Minima sociaux et prestations sociales, Ménages aux revenus modestes et redistribution, édition 2015 » présentent les données recueillies pour l'année 2013. Cet ouvrage analyse l'impact des prestations sociales sur la réduction de la pauvreté et dresse un panorama des différents dispositifs.

En 2013, plus de 4 millions de personnes perçoivent l'un des neuf minima sociaux, un nombre en hausse de 4,8 % par rapport à 2012. Cette augmentation confirme l'accélération constatée en 2012. Elle s'explique par une hausse du chômage, qui touche, encore, plus de 10 % de la population active. Au total, 7,1 millions de personnes sont couvertes par les minima sociaux, en incluant les conjoints et les enfants à charge.

TÉLÉCHARGER LES DEUX ETUDES

« **Quelles sont les personnes vivant avec moins de 660 euros par mois ?** », par Cécile Arnold, pp.19 à 30.

« **Le recours aux prestations et services de protection sociale des personnes sans domicile** », par Anne Legal, pp. 31 à 49.

TÉLÉCHARGER L'INTÉGRALITÉ DE L'OUVRAGE

« **MINIMA SOCIAUX ET PRESTATIONS SOCIALES, MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES ET PRESTATIONS SOCIALES, ÉDITION 2015** », DREES, sous la direction de Michèle Lelièvre, août 2015